



9 rue Habert  
77130 Montereau Fault Yonne  
Tél: 01 84 23 88 00  
Fax: 01 84 23 88 01  
commercial@arilog.com  
www.arilog.com

Montereau, le 28/05/2021

## **Courrier à destination des Pharmacies utilisatrices et clientes de FAXMAILPDF Logiciel produit par ARILOG**

Madame, Monsieur,

L'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est en train de modifier en profondeur la façon dont votre officine conserve et gère ses données.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) découle de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés<sup>1</sup>).

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a publié des directives relatives au RGPD. Pour faciliter votre démarche, vous pouvez trouver de l'aide en consultant leur site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) et lire notamment l'article : « Règlement Européen : se préparer en 6 étapes ».

En tant qu'éditeur de logiciels, la société ARILOG met en œuvre dans l'élaboration de ses produits, la sécurité des accès aux données personnelles.

Plusieurs types de données existent au sein de votre officine, comme les pièces administratives (carte vitale, complémentaires santé), les données médicales prescrites ou non des patients, les données économiques de l'entreprise, les données collectées sur le site internet de l'officine, les données des salariés de l'entreprise, etc.

Les données personnelles se définissent comme : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.<sup>2</sup> » « Est réputée être une personne physique identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement,

---

<sup>1</sup> Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (s. d.). Consulté le 28 mai 2021.

<sup>2</sup> Donnée personnelle | CNIL ». Consulté le 28 mai 2021. <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-personnelle>.

notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économie, culturelle ou sociale<sup>3</sup> ».

Quant aux données de santé, elles se définissent comme : « les données relatives à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future d'une personne physique qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne<sup>4</sup> ».

En ce qui concerne le traitement de ces données, le règlement le définit comme « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectués ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, tels que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction<sup>5</sup> ».

Les données de santé sont considérées comme des données sensibles et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

De fait, l'officine doit justifier la protection des données de ses patients.

Dans le cadre de l'administration des données que vous collectez en tant que professionnel de santé, plusieurs situations peuvent être rencontrées et nécessitent votre attention :

- Le logiciel archive les données sur votre serveur FAXMAILPDF. Pour les clients qui ont un serveur de sauvegarde (NAS) dans l'officine, un plan de sauvegarde envoie ces données sur ce serveur NAS.

En ce qui concerne la gestion des mails qui sont gérés par notre logiciel FAXMAILPDF :

- Les mails que vous recevez sont de la responsabilité de l'expéditeur qu'ils soient cryptés ou non ;
- Les mails que vous envoyez passent par une passerelle sécurisée et ne présentent aucune fuite de données ;

Dans tous les cas, vous devez prévenir vos clients quant au stockage de leurs données (présent sur le serveur FAXMAILPDF, utilisé pour la gestion clients et la copie qui se fait sur un serveur NAS privé). Vous avez une obligation de moyens envers vos clients sur la manière dont sont sauvegardées les données personnelles sensibles que vous collectez pour leur compte.

---

<sup>3</sup> RGPD : Que signifie la notion de données personnelles ? – IT Governance Blog FR ». Consulté le 28 mai 2021. <https://www.itgovernance.eu/blog/fr/rgpd-que-signifie-la-notion-de-donnees-personnelles>.

<sup>4</sup> Qu'est-ce qu'une donnée de santé ? | CNIL ». Consulté le 28 mai 2021. <https://www.cnil.fr/fr/quest-ce-ce-quune-donnee-de-sante>.

<sup>5</sup> CHAPITRE I - Dispositions générales | CNIL ». Consulté le 28 mai 2021. <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/chapitre1>.

La société ARILOG a nommé un Délégué à la Protection des Données (DPD) qui est un relais actif, à vos côtés, pour entreprendre cette transition. Vous pouvez le joindre sur [commercial@arilog.com](mailto:commercial@arilog.com).

Les accords de confidentialité mise en place assurent une protection excluant notamment la diffusion de toute information à des tiers. De plus, des mesures de sécurité renforcées sont appliquées afin de garantir la sécurité, la conservation des données.

La société ARILOG s'engage à n'utiliser les données à caractère personnel qu'à la seule fin de remplir ses obligations au titre des prestations de service.

Nous restons, bien évidemment, disponibles pour toutes questions éventuelles.

Nous vous prions de croire l'expression de nos salutations les meilleures.

Le gérant

Xavier Richard